Vol. XIX. — Saint-Boniface, Manitoba, 2 Octobre 1890 — No. 50.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

LA PETITE COUSINE.

Un jour vint à notre maison
Une petite demoiselle;
C'était au temps de la moisson;
J'étais en vacance comme elle.

Un beau sourire triomphant
Etoilait sa lèvre mutine.
Ma mère me dit: "Mon enfant,
Voilà ta petite cousine!"

J'avais alors douze ans: c'était
L'âge qu'avait aussi Marie.
Et pour nous l'oiseau bleu chantait
Sur la même branche fleurie.

J'avais un esquif de bouleau
Pavoisé d'un brin d'aubépine;
Je courus le lancer sur l'eau
Avec ma petite cousine.

Or, comme nous tendions le cou
Vers l'onde pleine de lumière,
Son pied glissa sur un caillou,
Elle tomba dans la rivière.

Mais sa main ne me quitta pas,
Et sur la berge voisine
Je pus l'emporter dans mes bras,
Ma pauvre petite cousine!

Pendant que le soleil séchait
Sa robe suspendue aux branches,
Notre mère l'endimanchait
Dans mon habit des grands dimanches.

Mon chapeau semblait à dessein
Pencher sur mon oreille fine:
Oh! le charmant petit cousin
Qu'était ma petite cousine!

Un matin que j'étais seulet,
J'embrassais dans ma rêverie
Le chapeau qui me rappelait
Les cheveux mouillés de Marie.

On vient, on m'appelle au parloir...
Hélas! tout est deuil et ruine;
Le soir, j'avais un crêpe noir
Sur le chapeau de ma cousine.

Depuis, j'ai regretté souvent
Les jours heureux de mon enfance,
La rivière où chantait le vent,
L'amour où chantait l'innocence.

Je livre au sort de longs combats,
Et souvent ma tête s'incline...
Heureux qui n'a pas ici-bas,
Perdu sa petite cousine!

CLOVIS HUGUES.

PENSÉES SUR L'ENNUI.

L'ennui chagrine l'enfant, paralyse l'homme, tue le vieillard.

La nature travaille au printemps, s'amuse l'été, s'ennuie l'automne, s'endort l'hiver.

Le monde défend autant de paraître ennuyé, que d'être ennuyeux.

L'ennui se manifeste différemment suivant le temps et le caractère; Néron ennuyé incendiait Rome; Louis XIII ennuyé faisait la barbe à ses courtisans.

Femme ennuyée, fleur desséchée!

Les philosophes disent que l'ennui est un fait inévitable, tenant à l'organisation de la vie, aux facultés humaines. Soit. Mais je demande aux optimistes de ne pas soutenir que l'ennui existe pour l'homme à son profit......c'est un abus des causes finales.

L'homme s'ennuie parce que la nature morale a horreur du vide.

L'illusion éloigne l'ennui; elle nous met toujours le sourire aux lèvres.

L'Ennui est un Protée qui revêt bien des formes. Tantôt, il se fait bouquiniste et nonchalemment, se promène le loug des quais: tantôt il passe un habit noir et, pour bâiller dans un coin de salon, met une fleur à sa boutonnière. Il se cache sous les broderies des ministres, sous les palmes des académiciens. Quelquefois l'ennui devient femme et prend des poses langoureuses...... Alors, seulement, il sait être gracieux.

Napoléon à Sainte-Hélène, c'est l'Activité enchaînée par l'Ennui.

La bonne humeur a toujours été la déesse du peuple français. Cependant, on entend dire que depuis plusieurs années la gaîté s'affaiblit et se perd: ainsi que ces fleuves qui disparaissent peu à peu dans quelque plaine sablonneuse; il en subsiste quelque temps un ruisseau, un filet d'eau, une trace puis rien. Les cités assises sur leur cours se dépeuplent et tombent en ruine; les hommes s'en vont du pays de l'ennui...... et pourtant, sous le sable, le fleuve continue à couler!

Lorsque l'ennui rencontre une âme noble et laborieuse, il en frôle les sentiments sans les étouffer; comme l'héroïne antique, il court sur les épis sans les courber.

Parler de l'ennui dans le monde, c'est parler de corde dans la maison d'un pendu.

PAUL ROVELLE.

Septembre 1890.

LES DEUX BLESSÉS

Quand Jules revint à lui, il faisait nuit noire. Il se souleva péniblement sur un coude, pour sonder du regard les ténèbres environnantes.

Une vive douleur au côté arrêta son mouvement; il y porta la main et sentit qu'il y avait du sang. Ses souvenirs lui revenaient un à un. On s'était battu ferme dès la pointe du jour, pendant plusieurs heures; il avait tiré maints coups de fusil sur les lignes ennemies, embusqué avec sa compagnie sur la lisière d'un bois; puis, tout d'un coup, il s'était sentit frappé et il était tombé sans connaissance au pied d'un arbre. Maintenant, tout autour de lui n'était que ténèbres, immobilité et silence. Il entrevoyait vaguement, ça et là, des corps de soldats, des cadavres sans doute, couchés dans les hautes herbes. La mort planait au-dessus de tout cela avec une majesté dont le calme terrible était à peine troublé par le roulement confus d'une canonnade lointaine.

La première pensée de Jules fut pour Jeannette. Il la revit telle qu'il se l'était représentée tant de fois depuis le commencement de cette malheureuse guerre.

C'était au moment du départ des réservistes. Jeannette tout en pleurs était venue se jeter à son cou, en le suppliant de se ménager, de ne pas trop s'exposer. Recommandation bien inutile; mais enfin il n'était pas encore perdu. Un sourire flotta dans l'ombre sur ses lèvres pâles devant l'image de Jeannette et il sentit sur son front brulant errer une douce haleine, comme le dernier baiser de sa fiancée. La dernière lettre qu'il avait reçue d'elle était dans la poche intérieure de sa capote, sur son cœur; il y porta la main pour s'assurer qu'elle y était encore.

Cependant, l'aube s'était levée, toute blanche, toute timide, derrière un rideau de brouillards, comme si la nature, honteuse des œuvres des hommes, eût voulu couvrir d'un voile de deuil cette scène de dévastation et de carnage.

Jules se souleva de nouveau sur un coude et but à son bidon une bonne gorgée d'eau-de-vie qui lui rendit quelques forces; puis, s'appuyant sur son fusil comme sur une canne, il se mit à marcher.

Il avait à peine marché dix minutes, cherchant à sortir du bois, pour voir s'il n'apercevrait pas au loin quelque maison où il pût trouver un refuge, lorsque tout à coup, au détour du sentier qu'il suivait, se dressa la silhouette d'un soldat allemand.

Instinctivement, Jules recula d'un pas et se mit en garde, la baïonnette en avant, puis il avança résolument vers l'ennemi qui s'était arrêté, mais paraissait résolu à se défendre. La colère, le danger décuplaient les forces de Jules: il ne voulait pas mourir. Ce fut avec une rage de bête féroce qu'il se lança sur le soldat allemand. Il lui porta en pleine poitrine un grand coup de baïonnette qui l'étendit à ses pieds.

L'arme pourtant n'avait fait que glisser sur la cuirasse du soldat; le choc seul l'avait renversé. Jules ébauchait un mouvement pour le frapper de nouveau, lorsque soudain la réflexion l'arrêta:

—Non, ce serait trop lâche, fit-il; cet homme ne peut pas se défendre; il est complètement étourdi.

Et il releva son arme.

Une lettre s'était échappée de la main de l'Allemand pendant sa chute. Cela l'intriguait, il la ramassa et la lut. En parcourant ces lignes, de douces larmes d'émotion lui mouillaient les peux, car il croyait relire la lettre de sa Jeannette bien-aimée. C'étaient les mêmes expressions de tendresse, les mêmes élans du cœur, la même sollicitude inquiète......Tout ce qu'il pouvait avoir au cœur de haine et de vengeance se fondait à la douce chaleur de cet amour immense qui embrasse l'humanité entière, ne reconnaissant aucune barrière, ni de race, ni de nationalité.

Jules se figurait à la place de ce soldat évanoui à ses pieds; il pensait à la douleur qu'éprouverait Jeannette en apprenant sa mort. Alors il n'hésita plus, et, maudissant de tout cœur la guerre et ses horreurs, il se pencha vers l'Allemand, lui souleva doucement la tête et lui frictionna les tempes.

Au bout de quelques minutes, celui-ci ouvrit les yeux. Comme il promenait autour de lui des regards égarés:

—N'aies pas peur, mon vieux, dit Jules; bois une bonne goutte d'eau-de-vie; cela te ramènera.

Et comme l'Allemand bégayait des mots de remerciement, Jules lui prit la main qu'il serra dans la sienne.

—Va, dit-il d'une voix attendrie qu'il essayait de rendre bourrue, tu n'as pas besoin de me remercier; si tu as la vie sauve, tu le dois à ta *Gretchen.* Tiens, voici sa lettre; ne la perds pas. Elle est précieuse, comme tu le vois, puisqu'elle vient de te sauver la vie.

—Tu as donc une fiancée, toi aussi?

—Oui.

—Quel est son nom?

—Jeannette.

—Jeannette! je ne l'oublierai jamais.

Et, bras dessus bras dessous, tout en parlant de leurs fiancées, le soldat français et le soldat allemand s'en allaient lentement à travers les champs semés de cadavres.

C'était la vie surnageant au dessus de la mort, l'espérance au-dessus du néant.

L'amour, encore une fois, était victorieux de ces haines féroces qui ensanglantent l'humanité.

LOUIS DE SAINTES.

LAMENNAIS

M. Jules Simon publie actuellement une suite de petites notes très intéressantes sur l'histoire contemporaine de France dont le *Temps,* journal de Paris, a la primeur.

Il s'y trouve des jugements sur certains faits et certains hommes qui frappent par leur profondeur. Nous saisissons au hazard une très curieuse note sur un grand génie fourvoyé—Lamennais.

Nous verrons comment Jules Simon, un protestant, juge le prêtre défroqué. Le châtiment poursuit cet homme, ce fier orgueilleux. Les catholiques ne voient en lui qu'un transfuge digne des malédictions du ciel, les non-catholiques n'ont que du mépris pour le traître.

Voici ce qu'en dit Jules Simon:

Jamais, dit-il, il n'y a eu curiosité plus ardente que celle qui poussait les Parisiens à se rendre aux premières séances de l'Assemblée nationale; jamais il n'y en eut de plus légitime.

Tous les hommes célèbres de la France, presque sans exception, étaient là; ceux qui n'y étaient pas le premier jour, Thiers, Louis-Napoléon, y entrèrent avant qu'un mois fût écoulé. L'Assemblée était chargée de faire une constitution, et, avant de l'avoir faite, de légiférer et de gouverner tout à la fois. Elle était, au pied de la lettre, toute puissante. Le sort de la France dépendait de la majorité qui se formerait dans ce monde inconnu et nouveau.

A peine la séance était-elle ouverte, j'allais dire, à peine le rideau était-il levé, que tous les spectateurs étaient debout dans les tribunes, la plupart avec des lorgnettes, pour dévisager les représentants. On passait sur le fretin; mais on désignait à haute voix les célèbres.—Voilà Bugeaud!—Voilà Lamoricière!—Voilà Victor Hugo!—Où est-il?—Voilà Lamennais!

Lamennais! Quel homme plus fait, par sa destinée, pour attirer les regards dans un moment pareil! Il ne payait pas de mine. C'était un petit homme chétif, plus petit et plus chétif que Littré, vêtu de noir, avec ces habits que portent tous les anciens prêtres comme s'il s'en étaient donné le mot, et qui les fait reconnaître au premier coup d'œil; une figure plutôt laide que belle, maigre, allongée, pâle, avec un long nez et des yeux troublants. Il siégeait à la Montagne; et luimême, à peine en place, il s'armait d'une lorqnette et ne cessait de regarder tantôt les tribunes, tantôt ses collègues. Il était seul, je veux dire qu'on comprenait en le regardant que personne ne lui adresserait la parole, et que si on lui parlait il ne répondrait que par nécessité. Il y avait sur lui comme une sorte

de majesté sombre qui l'ôtait de la communion des autres hommes.

Cet isolé, envoyé la par le suffrage universel presque sans l'avoir demandé, élu comme jacobin et libre-penseur, quoiqu'il ne fût ni l'un ni l'autre, avait été légitimiste, catholique, prêtre, ultramontain et chef du parti ultramontain, plus catholique que l'Eglise et plus papalin que le pape. A présent, n'ayant pu conduire l'Eglise où il voulait, il était en train de la démolir. Il lui faisait une guerre de prêtre, car il fut prêtre constamment, même après son apostasie. Il attaquait tout, et ne s'arrêtait que devant Dieu.

Il aurait eu, dans l'Assemblée, que le choix de ses ennemis. D'un côté, Montalembert et Lacordaire ; les évêques, dont un, l'évêque de Langres, était un adversaire de valeur ; le protestant Coquerel, qu'on peut compter aussi. De l'autre côté, toutes les nuances de libre-penseurs ; des hébertistes en petit nombre ; des jacobins, qui s'inspiraient du *Vicaire savoyard* et du discours de Robespierre sur l'Etre suprême ; et des héritiers de Camus et Lanjuinais, prêts à recommencer la Constitution civile du clergé. Par malheur, il était hors d'état d'affronter la tribune. On ne pouvait le soupçonner de timidité. Je crois que c'est la passion qui le suffoquait.

Ne pouvant être ni Mirabeau, ni même Danton, il rêva certainement le rôle de Siéyès. Il fit un projet de constitution qui ne tenait compte ni des idées, ni des passions, ni des intérêts des générations nouvelles. L'échec fut profond. Il le sentit, et se détourna d'une assemblée incapable de le comprendre. Ce n'est pas seulement en séance publique qu'il garda un silence obstiné. Très assidu à son banc, et calme en apparence au milieu des plus grands orages, il avait l'indignation et la haine au fond du cœur. C'était un terrible homme ; un homme à faire entrer dans ses calculs, suivant les temps, des charretées ou des autodafés. Avec cela, pitoyable à toutes les souffrances, et violent dans sa pitié comme dans sa colère.

Tous les yeux s'étaient détournés de lui depuis deux mois. Il resta à la même place, sur cette Montagne, toujours regardant dans sa lunette, toujours silencieux et morne, impassible à la surface, et, dans le fond de son cœur, enragé.

JULES SIMON.

Le Manitoba.

Jeudi, 2 Octobre 1890.

MORT DE MGR. HENRI FARAUD, O.M.I.

Eveque d'Anemour et Vicaire Apostolique d'Athabaska-Mackenzie.

Une des plus grandes figures de l'histoire religieuse de ce pays vient de disparaître de la scène du monde, après un sublime apostolat de 44 ans. Mgr. Henri Faraud est décédé vendredi dernier vers sept heures du matin à sa résidence privée, après une longue maladie supportée avec une résignation plus qu'ordinaire et un esprit de foi vraiment remarquable. Ce vénérable prélat épuisé par les rudes labeurs d'une vie entièrement consacrée à l'évangélisation des pauvres sauvages du Nord-Ouest, était venu l'année dernière chercher au milieu de nous un repos et des soins justement mérités. Sa longue carrière de privations, de voyages, de souffrances physiques et morales, le forçait à se retirer du champ d'action. Cependant sa retraite n'était pas absolue car son zèle était toujours aussi vivace et aussi infatigable que par le passé. Aussi, prenait-il encore un soin et un intérêt tout particulier pour ses chères missions de la zône glaciale. De loin, il continua à diriger son vicariat par ses sages conseils, et même dans l'administration des affaires temporelles. Des lettres reçues de ses zélés missionnaires témoignent qu'il était encore le premier pasteur des plus humbles et des plus lointaines de ses missions. Toujours il voulait rester fidèle à la noble et fière devise qu'il avait choisie le jour de sa consécration épiscopale : *non recuso laborem* ; devise qui indiquait bien que chaque battement de son cœur était désormais consacré à l'extension du règne de Dieu et à la conversion des âmes infidèles.

Il n'est donc pas besoin de dire que sa mort sera une perte sensible, et pour ses chers missionnaires, et pour tous ses pauvres enfants du Nord. Tous pleureront le départ d'un Père aimant, d'un Pasteur dévoué. Cette mort affecte aussi grandement le cœur de Sa Grandeur Mgr. Taché. Les liens intimes qui ont uni ces deux prélats pendant leur longue carrière apostolique ne peuvent que rendre plus douloureuse cette pénible séparation.

Nous publions ici une biographie de Mgr. Faraud. Nos lecteurs seront heureux de connaître au moins en résumé les principales actions de cet homme de Dieu qui a maintenant reçu, nous le croyons volontiers, la récompense de ses nombreux travaux.

Mgr. Henri Faraud naquit à Gigondas, diocèse d'Avignon, (France,) le 17 mars, 1823. Il reçut une éducation profondément chrétienne que des parents religieux surent cultiver davantage par de sages conseils et de solides exemples de vertu. Aussi, grâce à cette sainte direction et à l'inspiration d'en haut, il n'est pas étonnant de voir le jeune Henri entrer en religion et se consacrer au ministère des pauvres et des petits. Il quitte donc généreusement le toit paternel et entre au noviciat des Pères Oblats, à N. D. de l'Osier, diocèse de Grenoble.

La congrégation était encore jeune, mais elle promettait beaucoup. Déjà elle avait la charge de plusieurs missions importantes. Toute l'ambition du jeune novice était de se consacrer aux missions les plus lointaines et les plus périlleuses afin de répondre parfaitement aux désirs ardents de son cœur d'apôtre. La Providence se chargea de combler ses vœux. On venait d'envoyer les premiers sujets de la congrégation dans les plaines du Nord-Ouest, sur la demande instante de Mgr. Provencher. Le R. P. Aubert et le Frère Taché étaient arrivés à la Rivière-Rouge le 25 août 1845, et le Père Bermond venait à son tour le 5 septembre de l'année suivante.

Les supérieurs du jeune Faraud, connaissant ses brillantes qualités et voyant tous les services qu'il pourrait rendre, décidèrent de l'envoyer dans ces nouvelles missions. C'est le 9 novembre 1846 qu'il arriva à Saint-Boniface, comme scolastique minoré. Mgr. Provencher l'ordonna sous diacre à la fin d'avril 1847, diacre le 1er mai suivant, et prêtre le 8 du même mois. Il débuta dans l'exercice du saint ministère en allant catéchiser les sauvages de Wabassimong, sur les bords de la Rivière Winnipeg. Dans l'automne de la même année il accompagnait une nombreuse caravane de Métis qui s'en allait à la chasse au bison. Envoyé au mois de juin de l'année suivante à la mission de l'Ile-à-la-Crosse, pour remplacer M Laflèche (aujourd'hui Mgr. des Trois-Rivières,) qui avait contracté une sérieuse maladie au milieu de ses rudes travaux, il fut destiné, en 1849, à la mission d'Athabaska, située encore plus au nord. La veille même de son départ il apprit une bien triste nouvelle. Sa mère venait de mourir, sans avoir la consolation de le revoir. Il fut cependant maître de sa sensibilité. Loin de faiblir, il retrempa son zèle et son esprit de sacrifice dans la sainte résignation chrétienne. Ceux qui furent témoins de cette scène, admirèrent hautement son courage et son énergie. Il eût à côté de lui pour lui présenter mille consolations, le P. Taché, qui partagea volontiers son affliction, comme il partageait déjà ses joies et ses espérances dans le travail des missions.

Après un dévouement constant et après avoir vaincu de nombreuses difficultés, le P. Faraud put inaugurer solennellement l'établissement d'Athabaska, le 8 septembre 1851, sous les auspices de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. Ce poste important avait reçu autrefois la visite du P. Taché mais le P. Faraud en était le fondateur définitif. Il est situé presque à l'embouchure de la Rivière-à-la-Paix, près de l'endroit où elle se décharge dans l'Athabaska-Mackenzie.

En 1852, son zèle croissant toujours, le Père Faraud resolut de visiter le Grand Lac des Esclaves, véritable mer intérieure dont on a ignoré pendant longtemps les dimensions. C'était le premier prêtre qui en voyait les parages. " Le plus beau succès couronna cette entreprise," nous disent les ' *Vingt Années de Missions*." " Les différentes tribus qui visitent ce poste et qui soupiraient depuis longtemps après l'arrivée de l'homme de la prière, rivalisèrent de zèle et de bon vouloir." Il revit cette belle mission en 1856, où il passa trois mois au Fort Résolution. Tout près de là, sur l'Ile de l'Orignal, il eut la consolation de construire une petite maison qu'il confia à la protection de St.-Joseph. Les Castors de la Rivière-à-la Paix reçurent sa visite en 1858 et 1859.

Pendant qu'il se multipliait ainsi pour le salut des infidèles, Monseigneur Taché demandait à Rome la division de son immense diocèse. Déjà le vénérable évêque de Saint-Boniface s'était adjoint un coadjuteur, en 1857, dans la personne de Mgr. Grandin. Mais les travaux des missionnaires ouvraient continuellement des horizons nouveaux, et les besoins augmentaient en proportion de leur zèle. Rome consentit à la division, car elle devait favoriser le bien-être des missions. Le 13 mai 1862, les districts d'Athabaska et de la rivière McKenzie étaient soustraits à la juridiction de Mgr. Taché et érigés en Vicariat Apostolique. Le choix du nouvel évêque tomba sur le Père Faraud qui n'eut connaissance de sa nomination qu'au mois de juillet 1863, à l'Ile-à-la-Crosse, où il était depuis quelques mois. Il fut, selon l'expression joviale de Mgr. Taché, préconisé " évêque-roi " de ces froides régions du pôle nord. Le Père Faraud partit aussitôt pour Saint-Boniface où il reçut les souhaits les plus sincères de Mgr. Taché. Il passa ensuite en France et reçut la consécration épiscopale des mains de Mgr. Guibert, dans la métropole de Tours le 30 novembre de cette même année 1863.

Son retour à Saint Boniface, le 24 mai 1865, fut une véritable fête " Les cloches sonnèrent leurs plus joyeuses volées, la cathédrale retentit des chants d'allégresse. Deux évêques étaient agenouillés au pied de l'autel, auprès duquel ils avaient reçu tous deux l'onction sacerdotale, au dessus du caveau qui renferme les dépouilles mortelles du premier évêque de la Rivière-Rouge, qui les avait faits tous deux prêtres de Jésus Christ, et dont ils étaient les successeurs, étant chargés chacun d'une partie de son diocèse. ....Je n'entreprendrai pas de dépeindre ce qui se passa en nous, en ce jour, dont le souvenir est gravé en caractères ineffaçables dans notre âme." (Mgr. Taché : Vingt années de missions).

Hélas ! qui aurait dit en ce beau jour, en ce jour d'allégresse et d'espérance, que ce même autel serait, vingt-cinq ans plus tard, témoin de la triste cérémonie de ce matin. Sans doute que la vie est brève mais la mort est toujours une douloureuse surprise. Mgr. Faraud repose maintenant en paix, près de celui qui l'a ordonné prêtre. Le Père Tissot est encore un des trois Oblats qui ont été ordonnés au sacerdoce par Mgr. Provencher, et il dort, lui aussi, du sommeil de l'éternité, à côté de son premier évêque. Il ne reste plus que notre vénérable archevêque, Mgr. Taché, que la Providence réserve à de nouveaux travaux, et peut être à de nouveaux sacrifices, afin que sa couronne soit encore plus immortelle. Espérons qu'elle se fera attendre assez longtemps, non pas qu'elle ne soit pas méritée, mais parce que nous avons besoin de Sa Grandeur et que sa couronne ne fera que fleurir davantage sous la bienfaisante rosée d'une vertu consommée et de mérites innombrables.

Mais, laissons cette pensée animée par le plus ardent espoir, pour continuer à grands traits l'histoire du regretté Mgr. Faraud. Le nouvel évêque partit pour son vacariat, le 13 juin 1865. " Arrivé aux limites de son nouveau royaume évangélique, nous disent les *Vingt années de missions*, Mgr. Faraud salua d'un côté le diocèse de Saint-Boniface, auquel il n'appartenait plus, mais où il laissait des frères nombreux, des amis dévoués, et d'où s'élevaient journellement des vœux et des prières ardentes pour son bonheur et la prospérité des œuvres confiées à sa sollicitude. De l'autre côté, l'évêque d'Anemour voyait plus que la terre promise : c'était la terre donnée, la portion de son héritage et de son calice : terre de travail ; mais le prélat, fidèle à sa devise, répéta volontiers : *Non recuso laborem.*" " Ce n'est pas, ajoute l'illustre auteur, qu'un Vicariat Apostolique auprès du pôle nord, soit l'idéal de ce que l'homme ambitionne d'ordinaire, mais c'est bien la réalisation des vœux de ceux qui ont été appelés à la vie religieuse par la méditation de la sublime maxime : *Evangelizare pauperibus misit me Deus*"

Voici quels étaient les adieux magnifiques que faisait l'Evêque de Saint-Boniface, et d'esprit et de cœur, à son nouveau frère dans l'épiscopat. " Séparons nous, Monseigneur, pour donner à Dieu et à la partie de son Eglise qui nous est échue en partage, le peu qui nous reste de force et d'énergie. Voyez avec quelle ardente et légitime impatience vous êtes attendu par tous nos frères d'Athabaska et de Mackenzie. Ils vous appèlent de tous leurs vœux. Les tribus qu'ils évangélisent soupirent aussi après votre arrivée, comme après une époque de grâce et de sanctification. Allez inaugurer l'ère nouvelle que le Seigneur, dans son infinie miséricorde, réserve aux infortunés habitants de ces lointaines et avides régions. Adieu, cher ami ; oui, soyons à Dieu, pour que les peuples qu'il nous a confiés soient aussi à lui."

Le vaillant apôtre continua en effet son œuvre avec une nouvelle ardeur. Son caractère épiscopal favorisait encore plus merveilleusement toutes les ressources de son zèle. Ses travaux augmentant chaque jour le champ de son action, il dût s'adjoindre un auxiliaire, et le 15 août 1867, il donnait la consécration épiscopale à Mgr Clut, à la Mission de la Nativité d'Athabaska, dont il avait été le fondateur.

Le reste de sa vie fut consacré à compléter les établissements de la Rivière Mackenzie jusqu'aux bords de la Mer Glaciale, ceux de la Rivière-à-la-Paix jusqu'à ses sources, et tout le long de la Rivière-au-Liard. En tout et partout, il se distingua sans cesse par ses grandes qualités d'administrateur. Toujours dans l'intérêt de ses chères missions, il fit en 1873 le voyage de France, assista au Chapitre Général de la Communauté des Oblats, et revint l'année suivante porter de bonnes nouvelles à ses frères en religion.

Ces dernières années, cependant les forces commencèrent à l'abandonner graduellement. De fortes douleurs rhumatismales entravaient son action et le forçaient, bien malgré lui, à différer ou même à renoncer quelques fois à plusieurs des sublimes fonctions de l'episcopat. L'âge d'ailleurs avançait, et ses labeurs extrêmes l'avaient épuisé. Quand, sur l'appel du Métropolitain de St. Boniface, il dût se rendre au Concile de l'année dernière, sa santé laissait beaucoup à désirer. Il put néanmoins concourir puissamment aux travaux conciliaires. N'étant plus capable de retourner dans son vicariat, il fut contraint de fixer sa demeure au milieu de nous. Pendant un certain temps le repos sembla lui donner une espérance de vie, mais ses forces n'en pouvaient plus. Bientôt il dût garder la maison. Ce fût pour lui un grand sacrifice, car il avait toujours eu confiance en sa vigoureuse constitution. Néanmoins ceux qui le visitèrent le trouvèrent toujours avec cette jovialité qui faisait la richesse de son caractère. Il y a quelques semaines il reçut la visite de Mgr Gravel de Nicolet. Cette visite lui fut très sensible. Les soins particuliers qu'il reçut du P. Pascal et des FF. Boisramé et Renaud le touchèrent aussi beaucoup On raconte que ses adieux à ses bien-aimés frères en religion furent très touchants. Quand Mgr. leur dit qu'il devait nécessairement les quitter avant peu de temps, ils fondirent en larmes. La vie en religion est une véritable vie de famille. Tout spectateur aurait donc pu assister ici à une scène lugubre de la famille, au moment où le père dit adieu à ses enfants pour ne plus les revoir que dans l'éternité. Le Rév. M. Messier avait aussi été d'un dévouement admirable pendant toute la maladie de Mgr., et il en avait reçu des preuves non équivoques de confiance et d'affection.

Enfin, les forces du vénérable prélat l'abandonnèrent presque complètement. L'hydropisie faisait son œuvre. Sentant sa fin approcher, il reçut, avec une piété tout à fait exemplaire, les derniers sacrements de l'Eglise, qui lui furent administrés par le Rév. Père Pascal. Ses dernières prières furent pour obtenir les miséricordes de Dieu sur sa personne et sur ses chères missions. Le 26 au matin, il rendait paisiblement son âme à Dieu et allait recueillir la belle récompense que lui avait mérité toute une vie d'apostolat. Il mourait à l'âge de 67 ans, 6 mois et quelques jours.

La nouvelle de sa mort se répandit bien vite par toute la ville. Le deuil fut général, et un grand nombre de drapeaux flottaient en berne sur tous les principaux édifices de Saint-Boniface.

Dans l'après-midi de vendredi, les restes furent transportés à la sacristie de la cathédrale qui avait été convertie en chapelle ardente. Monseigneur l'Archevêque, péniblement affecté de cette mort, reçut les restes à la porte de la cathédrale. Il est impossible de donner le nombre exact de la foule qui s'est présentée pour venir prier auprès de la dépouille mortelle pendant les quelques jours où elle a été exposée à la vénération de tous. Hier, vers quatre heures p.m., les restes furent transportés dans la cathédrale même, où le clergé récita l'office des morts.

Les funérailles avaient été retardées jusqu'à ce matin pour permettre à Mgr Grandin, qui était actuellement à Montréal, d'arriver à temps. Malheureusement, le train de l'est a été en retard et Mgr n'a pas été capable d'y assister. L'archevêque de Saint-Paul, Mgr. Ireland, avait pu, toutefois, se rendre à l'invitation qui lui avait été faite. Quand le glas funèbre commença à sonner, à dix heures et demie, la cathédrale se remplit en peu de temps de tous les citoyens de Saint-Boniface et d'un grand nombre de personnes de Winnipeg et des paroisses environnantes. Le service funèbre a été chanté par le Très Révérend Père Camper, O. M. I., Supérieur de la Congrégation des Oblats de cette province. Il était assisté de MM. les Abbés Cloutier et Bourdeau, qui remplissaient respectivement l'office de diacre et de sous-diacre. Au trône, Mgr l'Archevêque avait pour prêtre assistant le Rev. M. Ritchot, et pour diacre et sous-diacre d'honneur les RR. PP. Lory et Gascon. Mgr. Ireland occupait un fauteuil dans le sanctuaire.

Parmi les membres du clergé présents, on remarquait les RR. PP. Allard, Vicaire-Général, Leduc, Maisonneuve, Fox, McCarthy, Chaumont, Magnan, Campeau, O.M.I. ; Filiatrault, French, Lecompte, Quirk et Roch, S.J., et MM. les abbés Messier, curé de la cathédrale, Giroux Fillion, Kavanagh, Jolys, Samoisette, Dufresne, N. Pelletier, Jutras, Chartier, P. Pelletier, Dubois, LaRivière, Rocan, Perquis, Turcotte, Montreuil, Gauthier, Lavigne, Leduc, Campbell et Bédard.

Le chœur, composé d'un grand nombre de voix, exécuta avec beaucoup d'expression la messe des morts harmonisée.

L'absoute fut chantée par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque.

Après le service, la dépouille mortelle fut transportée dans la voûte spéciale qui avait été préparée à cet effet, à côté des restes de feu Mgr. Provencher.

Parmi les principaux personnages présents aux funérailles, on remarquait le Lieutenant Gouverneur Schultz, le Gouverneur de la Cie de la Baie d'Hudson, M. Wrigley, le Sénateur Girard, le juge Dubuc, l'hon. M. LaRivière M.P., le juge Prud'homme, l'hon. J. W. Taylor, Consul des Etats-Unis, M. Fred. Gautier, Vice-Consul de France, MM. Barrett, McGinnis, Smith et plusieurs autres.

Requiescat in pace.

MORT DE M. L'ABBE RENE

Notre population sera très peinée d'apprendre que M. l'abbé J. L. T. Réné est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, succombant à une paralysie dont il souffrait depuis plusieurs mois.

Il était arrivé à Manitoba en 1878. Il fut professeur au Collège de Saint-Boniface jusqu'en 1886, alors qu'il fut appelé à l'archevêché.

Ce digne prêtre n'a laissé partout où il a passé que les meilleurs souvenirs.

On chantera demain matin à la cathédrale un service solennelle pour le repos de son âme. Le service aura lieu à 7½ hrs.

DIOCESE DE NEW-WESTMINSTER, COLOMBIE BRITANNIQUE

Les bulles érigeant le vicariat apostolique de la Colombie Britannique en diocèse régulier sont passées à Saint-Boniface lundi et ont été expédiées de suite à New-Westminster. Le nouveau diocèse se nommera diocèse de New-Westminster, et la ville de ce nom en sera le siège régulier.

Mgr Durieu, O.M.I., vicaire apostolique, est nommé titulaire du nouveau siège.

Cet acte du Souverain Pontife est une preuve du développement des missions de cette partie du Canada et un gage de plus de la prospérité de l'Eglise, du sommet des Montagnes Rocheuses à l'Océan Pacifique.

ANTONIN DUBUC ET AUGUSTE BERNIER

L'hon. juge Dubuc et M. Bernier ont reçu des lettres de leurs jeunes fils partis pour la France avec Dom Benoit. A l'exception d'une assez forte tempête en mer, le 2 septembre, le trajet s'est fait dans des conditions aussi favorables que possible. Un jour passé à Londres et un autre à Paris ont permis aux deux jeunes Manitobains de visiter quelques unes des belles églises, et de voir les plus beaux quartiers des deux grandes capitales. Ils sont arrivés à Saint-Claude, dans le Jura, lieu de leur destination, le 9 septembre.

Dom Benoit écrit lui-même que sur l'invitation bienveillante de Mgr Taché, ses supérieurs sont disposés à établir ici une maison de leur ordre, et qu'il pense revenir à Manitoba le printemps prochain, avec quelques pères de sa communauté pour cette fondation.

LA COLONIE DE GRANDE-CLAIRIERE

C'est avec plaisir que nous reproduisons du *Courrier de Bruxelles* un extrait d'une lettre que lui adressait son rédacteur, M. L. Hacault, lors de sa visite à *Manitoba*, en juillet dernier.

Nous avons déjà, dans un numéro précédent, reproduit ce qu'écrivait à son journal M. Hacault, sur la colonie belge de Saint Alphonse; nous donnons aujourd'hui le résultat de sa visite à la *Grande-Clairière*, colonie belge fondée par M. l'abbé Gaire, à quelque distance du Lac-des-Chênes.

LA COLONIE DE LA GRANDE-CLAIRIERE.

Maintenant, je reprends le résume de mes explorations dans le *Manitoba*.

Après avoir visité en détail la colonie belge de Saint-Alphonse (*Cypress River*), j'ai consacré trois jours aussi à visiter celle de Grande-Clairière (*Oak Lake*). On m'avait indiqué cette colonie comme prospère aussi et comme étant en partie belge.

On prend l'après-midi le train de Winnipeg pour *Oak Lake* où l'on arrive vers 9½ heures du soir. *Oak Lake* est un village situé sur la ligne C. P. R. J'ai couché à *Oak Lake* et le lendemain je suis monté dans un break appastenant à la famille d'un colon alsacien (qui vient rejoindre ses enfants et son beau frère, le R. M. Gaire, curé de Grande-Clairière). Nous sommes six dans le break attelé de deux chevaux très vifs. On met six heures à faire le route d'*Oak Lake* à Grande Clairière, où le R. M. Gaire veut bien me recevoir avec une aménité et une courtoisie toute française. Le coup d'œil que j'ai pu donner sur le pays en le traversant le matin, me permet d'affirmer qu'il est charmant, mais moins boisé, moins accidenté et plus sablonneux que celui de Saint-Alphonse.

Nous arrivons à la cure de Grande-Clairière où la réception est des plus cordiale. L'aspect général du pays rappelle la Campine belge, mais à la place de la bruyère, mettez de l'herbe et à la place du sable de la terre de bonne qualité, noire mélangée de sable. Nous arrivons à temps pour entendre la messe, qui se célèbre dans la pauvre et primitive église construite en planches par M. le curé et ses paroissiens. L'église est remplie de fidèles. La messe est suivie avec un profond recueillement, et pendant le service, un paroissien chante d'une belle voix, en plein chant grégorien, les diverses parties de la messe. Les fidèles répondent. C'est vraiment émouvant. Le R. P. Gaire fait le sermon en langue française, toute sa colonie étant française ou belge. La messe finie, la cure est envahie par les fidèles qui viennent comme à Saint-Alphonse, consulter le curé sur leurs affaires, retirer leurs lettres, etc. L'après-midi, après un repas de famille auquel le R. M. Gaire a bien voulu m'inviter, je parcours en voiture une partie du pays, et je commence la visite des colons belges.

Voici la liste des colons belges établis, la plupart avec leurs familles, à Grande Clairière (cette colonie remonte à deux ou trois ans seulement) :

1. Billy ; 2 Jacmart, oncle et neveu ; 3. Gathain (du Luxembourg) ; 4. Colignon (id) ; 5. Coiaux (id.) ; 6. Dumonceaux (id.) ; 7. Dupont (pays de Charleroi) ; 8. Flick (Luxembourg) ; 9 Fanniaux (Associé avec un colon français, M. Chazal) ; 10 Pierlot ; 11. Poncelet (Luxembourg) ; 12. Renard (id) ; 13 Delaite (id.) ; 14. J Charles (pays de Charleroi) ; 15. Wodon (de Vonnèche, province de Namur) ; 16. Lamothe (Luxembourg) ; 17. Stringé, colon français, marié à une Belge ; 18. Il y a aussi un Belge, un flamand, Moerenhout, établi à Arthnay, près la paroisse de Grande-Clairière. Il vit seul. 19. Enfin un Belge flamand, M. Cuvilier, est établi à Oak Lake, ainsi qu'une famille Monie, belge également. Oak Lake constitue une paroisse distincte avec église.

L'état général de ces colons est très satisfaisant. Deux ou trois se sont plaints de manquer d'ouvrages en hiver. Au point de vue moral et religieux ils ne laissent rien à désirer.

La paroisse est presque tout entière occupée. On y placerait peut-être encore une douzaine de familles belges. Le pays est essentiellement propre à l'élevage. La terre est légère. Les récoltes de froment sont belles. Il reste des *homesteads* libres mais ces terres ne sont pas les meilleures Par contre, beaucoup de terres appartenant à la Compagnie du C. P. R. sont à vendre au prix moyen de 3 piastres (15 fr.) à 3 p. ½ l'acre (17 fr. 50). Pour s'établir ici comme cultivateur il importe d'arriver avec un petit capital (3 à 5 mille francs) et de commencer immédiatement par l'élève du bétail, qui est très rémunérateur. On demande surtout des familles et non des hommes seuls.

Le R. M. Gaire comme curé, est très content des familles belges.

RELIGIEUSES SOURDES-MUETTES.

Très touchante cérémonie lundi de la semaine dernière dans la chapelle de l'institution des sourdes-muettes à Montréal. Cinq novices sourdes muettes ont prononcé leurs vœux ; Sr Catherine Beston, dite Sr Marie de Bon-secours ; Sr Rosalie Goeffroy, dite Sr François-Xavier ; Sr Alexina Boivin, dite Sr François-de-Sales ; Sr Emélie Montpellier, dite Sr Marie Ignace ; Sr Marie Eugénie Lemire, dite Sr Marie Victor.

La céremonie a été présidée par M. Maréchal, administrateur, qui a dit la messe et fait le sermon. Les questions posées aux religieuses au moment de la profession étaient traduites en signes par M. l'abbé Trépanier, le dévoué chapelain de l'Institution. Il y avait plusieurs membres du clergé. Tous les spectateurs ont été profondément impressionés. Ces religieuses sourdes-muettes ont les mêmes règlements que ceux de l'Institut de la Providence. Elles forment dans l'Institut comme une catégorie spéciale. La supérieure générale de la Providence est aussi leur supérieure, mais elles portent le nom de Petites-Sœurs de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Nouvelles Religieuses

—Dimanche le 19 octobre prochain, commenceront à l'église Sainte-Marie de Winnipeg une grande retraite générale, prêchée par le Rév. Père McGrath, provincial des Oblats de Marie Immaculée à Lowell, Mass. Cette retraite se terminera le 2 novembre.

—La bazar organisé au bénéfice de l'église Sainte-Marie, à Winnipeg s'ouvrira le 3 novembre prochain au *Trinity Hall* avenue du Portage, à Winnipeg.

Les personnes qui auraient des objets à donner en contribution à ce bazar, sont priées de les faire parvenir au Rév. Père Fox, au presbytère de l'église.

—Des démarches sont faites pour obtenir la canonisation des RR. PP. Jésuites Lallemant, Brebœuf, Daniel et Garnier.

Choses et Autres

—La ligne de vapeurs océaniques entre Vancouver et la Chine recevra du gouvernement fédéral et du gouvernement britannique une subvention de $375,000. La ligne correspondante à Halifax et Liverpool recevra du même gouvernement $500,000. Si on y ajoute la subvention au Pacifique Canadien, on arrive à la somme de $1,500,000 payées annuellement pour maintenir la communication entre Liverpool et Hong Kong viâ Canada.

—Le docteur Williams de Carrolton, Ohio, prétend que le choléra asiatique a fait son apparition dans cet état. Une épidémie qui fait beaucoup de victimes et qu'on croyait être la fièvre typhoïde sévissait depuis quelques temps, mais hier le Dr. Williams ayant été auprès d'un malade qui est mort à quatre heures de l'après-midi a déclaré que c'était un véritable cas de choléra asiatique.

—Il est question d'une nouvelle conférence Pan-Américaine qui aurait lieu à Washington en janvier 1891. L'objet de cette conférence à laquelle seraient appelées toutes les nations de ce continent, serait d'établir une monnaie uniforme pour toutes les nations représentées à la conférence.

—Des statistiques montrent que sur les chemins de fer, il y a 30,000 locomotives trainant un million de chars sur 153,385 milles de voie, transportant par an 47,200,000 passagers, et 540,000,000 tonnes de fret, avec des recettes brutes de $967,000,000 et nettes de $320,000,000.

—En 1761 la population de Montréal était de 7,000. Quatre-vingts ans plus tard, en 1840, elle atteignait 27,297; en 1852, 57,715; en 1854, 65,000; en 1861, 90,328; en 1863, 100,000; en 1871, 107,225; en 1872, (recensement municipal), 117,865; en 1881, 140,744; en 1889, recensement municipal), 186,542, et en comptant la population des faubourgs environnants, 230,700.

La superficie totale des douzes quartiers de la ville est de 5,362 acres.

—Le comte de Paris s'est embarqué samedi pour l'Amérique. Il est accompagné d'une suite peu nombreuse. On croit que le comte viendra visiter Manitoba.

—M. Martin, député et M. Richard, ancien député du comté de Montcalm, Province de Québec, sont à faire un tracé de chemin de fer dans les comtés de l'Assomption et de Montcalm. M. Martin préside à l'exécution des travaux. Ce nouveau chemin de fer devra relier le village de Saint-Liguori au chemin de la Rive Nord dans le haut de la paroisse de l'Assomption passant dans la paroisse de Sainte-Marie Salomée et dans le village de Saint-Jacques de l'Achigan.

—Les partisans de la tempérance absolue se proposent, dit-on, de prendre une part aux prochaines élections générales. Les tempérants des provinces maritimes ont formé une ligue offensive et défensive avec la "Dominion Alliance" et tout un plan de campagne est préparé. Les *teetotalers* ne donneront leur appui qu'à un candidat *teetotaler*.

—Au sujet de la division prochaine du diocèse de Montreal, les amis de Mgr Labelle disent qu'on a dessein de former le district de Montréal de l'Ile seule de Montréal, et qu'on va laisser le reste du diocèse sous la juridiction de Mgr Labelle comme évêque de Saint Jérôme.

—Le *XIXe Siècle* annonce que le comte et la comtesse Dillon partiront incessamment pour le Canada. C'est à la Colombie Anglaise qu'ils doivent, dit-on, fixer leur nouvelle demeure.

On sait que le comte Dillon est avec le général Boulanger, l'un des proscrits de la Haute-Cour.

—La compagnie de publication du journal l'*Etendard* s'est réorganisée.

Les nouveaux actionnaires du journal sont MM. Chapût, St-Denis, Hurtubise, G. Lamothe, Bourgoing, Dr Durocher, Dr Bourque et l'hon. sénateur Armand.

Rien ne sera changé dans le caractère politique du journal qui passe sous un nouveau contrôle. Sa ligne de conduite sera celle qu'il a suivie dans le passé.

C'est M Gustave Lamothe qui aura la direction politique du journal.

Chronique Locale.

—Les cours de l'école de médecine sont commencées.

—Un téléphone a été posé à la résidence de M. le Dr D'Eschambault.

—On parle sérieusement d'établir une fabrique de papier à Saint Boniface.

—Mme. Blais a loué l'un des deux magasins du bloc Jean, rue Dumoulin, où elle doit installer son etablissement de modes.

La fabrique de laine, de cette ville, est en pleine activité et aussitôt la lumière électrique installée on y travaillera la nuit comme le jour.

—M. Jacques Bureau, avocat, est arrivé de Duluth la semaine dernière. Nous croyons savoir que M. Bureau a l'intention de se fixer de nouveau à Winnipeg.

—Les lots 92 à 101, Saint Boniface, viennent d'être vendus, nous dit-on, à raison de $125.00 à $150.00 l'acre. Le prix d'achat serait de plus de $15,000.00.

—L'assemblée mensuelle des Dames de la Société des Sœurs de l'Hôpitale et de l'orphelinat de Saint Boniface aura lieu à l'Hôpital vendredi à trois heures de l'après-midi

—Par proclamation du gouverneur général, jeudi, le 6 novembre prochain, sera observé comme jour de fête publique, en action de grâce pour l'abondante moisson de cette année.

—La maison qu'occupait Mme. Blais, sur l'avenue Taché est transportée sur la rue Dumoulin. Mme Robert a fait l'acquisition de cette maison et du terrain sur lequel elle est située.

—On peut se procurer chez MM. T. Bertrand & Cie, marchands de vins et liqueurs de cette ville, une bouteille de bon vin de ménage (native) pour 30 cts. C'est meilleur marché que la bière, attendu qu'une bouteille de vin est beaucoup plus profitable qu'une bouteille de bière.

On y trouve aussi d'autres vins, brandies et whiskeys de toutes sortes, de qualité supérieure et à bas prix.

—Voyez l'annonce des grands magasins populaires qui sont connus sous le nom de *Cheapside*. Une visite est sollicitée. Les propriétaires viennent de Québec et parlent très bien le français. Les prix sont réduits et le débit énorme.

—Un char de sucre et un char d'autres marchandises viennent de nous arriver. C'est le temps de faire vos achats: nous vous offrons des avantages extraordinaires. Venez nous voir et juger par vous-mêmes. Toujours au No. 245, rue Principale, chez Anderson & Lemieux.

—M J. M. Graham qui jusqu'ici a été surintendant du *Northern Pacific* à Winnipeg vient d'être nommé assistant surintendant général de la même compagnie de chemin de fer et partira sans délai pour Saint-Paul où il devra résider dorénavant.

M. Graham est remplacé à Winnipeg par M. F. E. Michaels.

Echos du Nord-Ouest.

Battleford,

20 septembre—M. Emile Prince, parti pour aller s'établir dans la vallée de la Rivière-la-Paix, il y a une couple d'années, nous est revenu la semaine dernière. Il a cédé tout ce qu'il possédait là-bas et n'a pas l'intention d'y retourner.

—On se plaint beaucoup ici de la conduite de certains officiers publics à l'égard des Canadiens-français, qui ne peuvent obtenir leur part légitime de travail soit sur les travaux publics ou ailleurs. Nous sommes certains qu'à Ottawa, on ne sait pas ce qui se passe ici, c'est si loin; mais si le cœur lui en dit, M. l'officier Antrobus, de la Police montée, pourrait peut-être donner des nouvelles à ce sujet.

On rapporte qu'au printemps dernier un Canadien s'adressait au conducteur des travaux de construction d'un pont sur la rivière Bataille, savez-vous ce qu'on lui a répondu? On lui tout simplement dit que l'ouvrage était pour les Anglais. Allez!

Saint-Albert,

15 septembre—Nous regrettons de ne pas avoir eu la visite de Sir Hector Langevin. Vos citoyens de Saint-Boniface ont plus d'avantages que nous sous ce rapport, car vous êtes à portée du chemin de fer. Nous aurons aussi notre chemin de fer avant longtemps. Espérons qu'il nous amènera aussi des visiteurs distingués.

—Les nouvelles que nous recevons du lac La Biche sont bonnes au sujet de la moisson. La gelée du 15 août n'a pas été aussi dommageable qu'on l'avait cru d'abord.

—M. James Haly, qui fait commerce pour le compte de M. B. B. LaRivière dans la vallée de la rivière La Paix, du fort Dunwegan, est en route pour le Lac la Biche. Il est parti de Dunwegan le 12 août dernier, et à cette date, l'orge était mûre sur les fermes de la mission catholique. Le blé ne demandait qu'une huitaine de jours de soleil encore.



SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 7 heures du soir, lundi, le 6 courant, pour les divers travaux nécessaires pour remplir le vide causé par éboulis sur l'avenue Taché, en face de la maison vicariale des RR. SS. de la Charité.

Le conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Pour plus amples informations, s'adresser au greffier de la ville soussigné.

P. F. SOUCY.

Saint-Boniface, 2 octobre 1890.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant les mots "Soumissions pour Bureaux des terres et d'enregistrement à Régina, T. du N.-O.," seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, 20 octobre 1890, pour les divers travaux nécessaires à l'érection de bureaux des terres et d'enregistrement à Régina, T. du N.-O.

Les spécifications peuvent être vues au département des Travaux Publics, à Ottawa, et au Bureau de H. J. Peters, commis des travaux, à Régina, le et après lundi, 29 Septembre, 1890 et les soumissions ne seront pas considérées, si elles ne sont pas faites sur les blancs fournis et signées de de la signature actuelle des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, devra accompagner chaque soumissoin. Ce chèque sera confisqué, si le soumissionnaire n'accepte pas le contrat, ou manque de compléter les travaux pour lesquels, il a fait sa soumission. Au cas de non-acceptation de la soumission, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Ce département ne s'engage pas à accepla plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 26 Septembre 1890

2i. 1. 10.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à vendredi, le 14 novembre prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrats offerts pour quatre ans, sur chacune des routes suivantes, à compter du 1er janvier prochain:

BUTTERFIELD et WORKMAN, une fois par semaine, distance calculée, 23½ milles. (Le courrier devant partir de Butterfield.)

COOKS CREEK et WINNIPEG, deux fois par semaine, distance calculée, 22 milles.

GLENBORO et STATION DU CHEMIN DE FER, quatre fois par semaine, distance calculée, ½ de mille.

HOLLAND et STATION DU CHEMIN DE FER, quatre fois par semaine, distance calculée, ½ de mille.

HOLMFIELD et STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine, distance calculée, ½ de mille.

Des avis imprimés, contenant plus d'informations quant aux conditions des contrats offerts, peuvent être vus et des formules de soumission obtenues aux différents bureaux de poste ci-haut mentionnés et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des B. de Poste,
Winnipeg, 19 septembre 1890,
3i 1 10 90

EXPOSITION DE LA JAMAIQUE, 1890

UNE EXPOSITION sera tenue à Kingston, Jamaïque, en janvier 1891. Les produits agricoles, manufacturiers et artistiques de l'Ile en même temps que les produits artistiques, mécaniques, industriels et agricoles de la Grande-Bretagne, des autres pays et des colonies.

Vu la position géographique de l'Ile de la Jamaïque vis-à-vis le Canada et la nature et l'accroissement des importations de la Jamaïque ainsi que des produits de l'Ile, le gouvernement du Canada a accepté l'invitation du gouvernement de la Jamaïque de participer à cette exposition dans le but d'obtenir un plus vaste marché pour les produits agricoles et industriels du Canada.

Le gouvernement Canadien s'engagera à payer le fret pour tout article à exposer qui recevra l'approbation.

Les entrées doivent être faites pas plus tard que le 30 de septembre prochain, et la dernière date à laquelle les exhibits peuvent être expédiés d'Halifax, N. S., ou Saint-Jean, N. B., est la mi-novembre.

M. Adam Brown, M.P., a été nommé Commissaire Honoraire pour représenter le Canada à cette exposition.

Des formules d'application et toutes les explications générales peuvent être obtenues en s'adressant au Commissaire Honoraire.

S'adresser au Département de l'Agriculture, Ottawa, ou au soussigné.

Par ordre du Ministre de l'Agriculture.

H. R. SMALL,
Secrétaire du Dépt. de l'Agriculture.

Ottawa, 24 juillet 1890. 13.8.90

PERDUE

Depuis une dizaine des jours, une jument brune, âgée, ayant une marque blanche sur le front et la patte gauche de derrière blanche jusqu'au jarret.

Récompense à qui en donnera des nouvelles à

Monsieur le Comte de la Forest,
Famystelle, Man.

3i. 3. 9. 90.

AGRICULTURE

LE SON DE BLÉ AUX VOLAILLES.

Voici ce que dit un éleveur de volailles à propos du son de blé donné en nourriture aux habitants de la basse-cour;

"Le son de blé contient beaucoup de phosphate; toute nourriture qui contient beaucoup de phosphate renferme nécessairement de la chaux, par conséquent, il est bien important de donner aux volailles du son de blé, surtout aux poules que l'on entretient comme pondeuses. Il n'est pas indifférent de donner telle ou telle nourriture aux volailles dont on veut retirer du profit; certaines nourritures, comme le blé-d'Inde, les engraisseront plutôt que de les faire pondre; d'autres, comme le blé, le sarrasin, le lait, la viande, etc., activent la ponte chez elles; si l'on a soin de varier en nourritures, d'y ajouter des aliments verts et d'y mélanger du son de blé, on ne peut manquer d'obtenir les meilleurs résultats de ces poules pondeuses.

LES MOUTONS A LA FERME.

Avant la saison froide, le cultivateur doit faire un choix judicieux des brebis de son troupeau. Toutes les brebis trop vieilles, celles qui n'ont pas de bonnes dents, celles qui sont estropiées, faibles, d'une mauvaise santé doivent être envoyées impitoyablement à la boucherie. Une question se place ici naturellement: combien d'années une brebis peut-elle rendre de bons services?

Un éleveur répond à cette question en disant: "aussi longtemps que la brebis est en bonne santé, forte, qu'elle donne des petits bien constitués, qu'elle est bonne mère. Il y a des brebis qui donnent un excellent service jusqu'à douze à quinze ans." sans doute qu'un troupeau composé exclusivement de jeunes brebis paraît mieux qu'un autre où l'on trouve des sujets plus âgés; cependant, encore une fois, que l'on ne s'effraie pas trop de l'âge de certaines brebis, car souvent plusieurs d'entre elles à l'âge de huit à dix ans sont plus utiles que d'autres âgées de trois ou quatre ans.

C'est, je le répète, au cultivateur de faire un choix judicieux des bêtes de son troupeau.

LE SEL POUR LES PORCS.

Les porcs ont-ils besoin de sel? Certainement. Voici ce que dit une autorité à ce sujet:

"Plus la nourriture que l'on donne aux porcs est riche et succulente, plus les porcs ont besoin de sel pour le digérer convenablement et se maintenir par là en bon état de santé. Lorsque les porcs sont au pâturage, on doit leur donner du sel mélangé avec de la cendre de bois et du souffre dans un endroit à l'abri du mauvais temps, de manière que les porcs puissent atteindre ce mélange sans le souiller ou le gaspiller. Si les porcs sont à l'engrais, il faut nécessairement saler régulièrement la nourriture qu'on leur donne, cela influera considérablement à les maintenir en bon état de santé et à promouvoir leur engraissement."

Combien de cultivateurs négligent ce petit détail qui est cependant d'une grande importance. La chose ne doit pas nous surprendre; quand on sait que beaucoup de cultivateurs négligent de donner du sel à leurs vaches, à leurs chevaux, à leurs moutons, comment voulez-vous qu'ils pensent à en donner à leurs porcs?

TRAITEMENTS DES BLESSURES CHEZ LES CHEVAUX ET LES BÊTES À CORNES.

Si, lorsqu'un cheval reçoit des blessures qui laissent après elles des cicatrices qui ôtent de la valeur à l'animal, on portait plus d'attention au mal aussitôt qu'il a été infligé, on pourrait souvent prévenir ces cicatrices qui font perdre le quart ou plus de la valeur sur la vente d'un cheval. Dans leurs étables les chevaux se détachent assez souvent, et comme conséquence le maître s'aperçoit un beau matin qu'une de ses bêtes a reçu de mauvais coups de pied. Pendant l'hiver, un crampon de fer à cheval peut infliger une vilaine blessure, qui, si elle n'est pas soignée comme il faut, peut laisser une laide cicatrice, et cependant il n'est pas besoin de plus de connaissances en chirurgie, qu'il n'en faut pour panser une coupure à un de ses doigts. Tout d'abord, lorsqu'une blessure a été infligée, on doit la panser de suite, avec le moins de délai possible. S'il s'y trouve de la terre on la nettoie parfaitement avec une éponge molle et de l'eau tiède. Après quoi, on prend une aiguille convenable (on doit se servir d'une aiguille croche des chirurgiens) et de la grosse soie, on fait le nombre de points de couture nécessaires pour rapprocher et maintenir les bords de la plaie. Ces points ne se font pas comme lorsque l'on coud une étoffe, mais le fil est passé à travers la peau à des points vis-à-vis les uns des autres: on rapproche les bors de la plaie, et on fait un nœud solide. Si c'est une déchirure, il faut bien faire attention que les parties correspondantes soient rapprochées. S'il survient de l'enflure on l'abat par des application d'eau froide, et à moins que ce ne soit nécessaire il faut éviter toute application irritante ou spiritueuse. Le plus souvent la nature opèrera la guérison si on l'assiste dans le commencement. Lorsque la plaie ne paraît pas vouloir guérir, et que les applications stimulantes deviennent nécessaires on pourra se servir avec le plus grand avantage, de l'onguent suivant: pour une livre de saindoux prenez une roquille d'esprit de térébenthine et une once de sulfate de cuivre (vitriole bleu); pulvérisez le vitriol, faites fondre la graisse, ajoutez-y les autres ingrédients, retirez du feu et remuez jusqu'à ce que ce soit froid; appliquez-en un peu sur la plaie. Il s'en suivra bientôt une amélioration.

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 27 août.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 06	à 0 08
Bœuf, bouilli,"	0 06	à 0 08
Bœuf, par quartier.	5 00	à 6 00
Bœuf, vivant, par 100 lbs	3 00	à 3 50
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 10	à 0 15
Porc, par 100 lbs.	7 00	à 7 50
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 15
Gigot de mouton, par lb	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb	0 15	à 0 15
Agneau du printemps, p. qr.	0 75	à 1 00
Jambon, par lb	0 15	à 0 00
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 12½	à 0 10
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb	0 04	à 0 05
Rognon, par lb	0 13	à 0 15
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 10	à 0 15
Poulets vivants (par coup) lb.	0 30	à 0 35
Poules " "	0 65	à 0 70
Œufs, par douz	0 18	à 0 20
Beurre, par lb	0 15	à 0 18

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 30	à 0 35
Tomates, par lb	0 04	à 0 06
Choux, par 100	4 00	à 6 00
Oignons, par minot	1 00	à 1 25

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 00 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00 à	5 50
Perches de tremble	3 00 à	3 50
Charbon dur	9 50 à	10 00
Charbon mou	6 00 à	6 50

FOIN.

Foin de prairie	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	6 50 à	7 50

GRAINS.

Blé dur No. 1, par minot	0 82	à 0 00
" 2, "	0 78	à 0 00
" 3, "	0 75	à 0 00
Avoine, par minot	0 35	à 0 40
Orge "	0 45	à 0 50

FARINE.

Farine par 100 lbs XXX	1 40
" " XXXX	1 70
" " H. B. C.	1 80
" " Standard	2 25
" " Boss Baker	2 40
" " Strong Baker	2 85
" " Roller Process	3 05

PEAUX.

Peaux vertes	2 50 à	3 00
Peaux sèches	1 00 à	1 50

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	22 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes	20 00
2ème " "	18 00
Doublage brut	16 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	20 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	55 00
2ème " " "	40 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	35 00
Pin 2ème " "	32 00
Pin 3ème " "	29 00

Marche du Cultivateur.

Beurre, frais, la lb	0 15	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 14	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 18	à 0 20
Œufs en boîtes, la doz	0 15	à 0 18
Patates, le minot	0 30	à 0 35
Navets, le minot	1 00	à 0 00
Carrottes, le minot	1 00	à 0 00
Panais, le minot	1 00	à 0 00
Betterave, le minot	1 00	à 0 00
Oignons, le minot	1 25	à 1 50
Choux, par 100	4 00	à 6 00
Oie, par lb	0 12	à 0 13
Canards, par lb.	0 10	à 0 12
Dindes, par lb	0 12	à 0 12½
Poulets, par lb	0 08	à 0 00
Bois, épinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble.	3 00	à 3 50
" perches de tremble	3 00	à 4 00
Foin, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	2 00	à 3 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 03	à 0 04
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 02½
Porc, abattu, par lb	0 05½	à 0 06½
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 17
Veau, abattu, par lb	0 04	à 0 05
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 04
Blé, le minot	0 75	à 0 82
Avoine, le minot	0 35	à 0 40
Orge, le minot	0 45	à 0 50